



## ARRÊTÉ MUNICIPAL

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE  
ET DE LA POLICE ADMINISTRATIVE  
RÈGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION

N° : PA 2023-<sup>494</sup>  
Date : **27 JUL. 2023**

Mis en ligne le : **27 JUL. 2023**

**Travaux : Prorogation de l'arrêté municipal PA 2023-372 du 16/06/2023**

**Lieu : Boulevard de l'Europe – Avenue de Rome**

**Durée : Jusqu'au 8 septembre 2023**

Acte : 8.3

Le Maire de Vitrolles,

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2212-1 et suivants ;

**Vu** le code de la voirie routière et notamment l'article L113-2 ;

**Vu** le code de la route et notamment les articles L325-1 et R417-10 ;

**Vu** le code pénal ;

**Vu** l'arrêté municipal n° PA 2023-372 du 16 juin 2023 portant autorisation d'effectuer des travaux de remplacements AEP ;

**Vu** la demande en date du 26 juillet 2023, de la société VRTP de prolonger l'arrêté municipal n° PA 2023-372 du 16 juin 2023 pour le compte de la société GRDF ;

### ARRÊTE

#### Article 1

Les dispositions de l'article 1 de l'arrêté municipal PA 2023-372 du 16 juin 2023 sont prorogées jusqu'au 8 septembre 2023 inclus.

#### Article 2

Les autres dispositions sont inchangées.

#### Article 3

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à partir de sa publication.

#### Article 4

Le présent arrêté entre en vigueur dès sa signature et les formalités de l'article L 2131-1 du CGCT accomplies.

Monsieur le Directeur Général des Services, Madame la Commissaire Divisionnaire de la Police Nationale et Monsieur le Directeur de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

#### Article 5

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Directeur Général des Services,
- Monsieur le Directeur Voirie Réseaux Circulation,
- Monsieur le Directeur de la Police Municipale,
- Monsieur le Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Vitrolles,
- Madame la Commissaire Divisionnaire de la Police Nationale,
- Métropole Aix-Marseille Provence – Direction de la collecte ménagère,
- Vitropole.

**Loïc GACHON**  
Maire de Vitrolles

